

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 06 octobre 2021

DELIBERATION

2021/ 90 - EVALUATION DES IMPACTS SUR LA SANTE DE MULTIPLES EXPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES - ETUDE PILOTE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE SANTE PUBLIQUE FRANCE ET LA VILLE.

L'évaluation quantitative d'impact sur la santé (EQIS) est une méthode initialement développée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour illustrer l'impact de la pollution de l'air en termes de santé publique.

Elle permet notamment d'estimer les bénéfices potentiels d'une réduction de l'exposition de la population à des pollutions environnementales. Ainsi l'EQIS est une méthode formalisée de structuration des connaissances et des données locales pour aider à la prise de décisions concernant des interventions sur les déterminants de santé.

En France, de nombreuses EQIS ont été réalisées à plusieurs reprises par Santé publique France (agence nationale de santé publique dont la mission principale est d'améliorer et protéger la santé des populations), sur la thématique de la qualité de l'air.

Aujourd'hui, forte de son expérience dans la réalisation des EQIS relatives à la pollution de l'air, Santé publique France souhaite réaliser une EQIS ciblant plusieurs déterminants de santé :

- la pollution de l'air,
- l'accès aux espaces verts,
- le bruit,
- les phénomènes d'îlot de chaleur,
- la mobilité active/activité physique.

Il s'agit ici d'une approche particulièrement innovante permettant de caractériser la multi-exposition des citoyens et son impact sur la santé des populations.

Afin de mettre en œuvre ce travail exploratoire, Santé publique France s'est rapprochée de la Ville au regard de son engagement et de son expertise sur la thématique de la santé environnementale (EIS Saint Sauveur, travail mené sur la qualité de l'air intérieur dans les écoles, Quartier à Santé Positive sur le secteur de Concorde, ...) afin de lui proposer l'expérimentation d'une telle démarche à l'échelle du territoire lillois, lommois et hellemmois.

Ce travail permettra également un développement méthodologique exploratoire afin d'examiner les connaissances concernant les interactions entre différents risques (exemple : effet des espaces verts sur la mortalité liée à la chaleur). Ces interactions, si elles sont

probantes et robustes, pourront être intégrées dans l'EQIS améliorant d'autant plus la robustesse du résultat.

Cette EQIS, qui associe également la Métropole Européenne de Lille, sera construite sur :

- un socle commun, référence aux recommandations des valeurs guides de l'OMS ;
- des scénarios adaptés au contexte local du territoire : une telle approche pourrait ainsi nous permettre de mieux connaître l'impact sanitaire précis lié aux objectifs de nos politiques publiques.

Les intérêts pour notre territoire sont nombreux :

- contribuer au développement d'une méthode d'évaluation des politiques publiques basée sur des critères sanitaires ;
- mobiliser différents acteurs autour de la santé, enjeu partagé par tous ;
- valoriser les connaissances et données locales dans une vision intégrée ;
- illustrer les bénéfices sanitaires attendus des projets locaux de manière globale.

En outre, l'impact financier pour la Ville reste faible. En effet, Santé publique France portera l'intégralité des coûts de l'étude. La participation de la Ville de Lille dans cette étude sera de mettre à disposition du temps d'ingénieur (une journée par mois pendant deux ans) afin de participer :

- à la construction du partenariat et du protocole,
- aux différentes réunions,
- à la collecte de données environnementales dont dispose la Ville (notamment celles collectées pour le projet SIGLES).

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer la convention entre la Ville et Santé Publique France, ci-annexée.

ADOpte A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme